

Cours de respect des femmes : un discours « stigmatisant »

Il n'a pas fallu attendre les migrants pour connaître des inégalités entre les sexes en Belgique. Le secteur associatif s'insurge.

• Marie-Laure MATHOT

« Je ne tolérerais pas ça chez nous : l'égalité entre hommes et femmes est un droit intangible », a déclaré Theo Francken. Le secrétaire d'État à l'Asile et la Migration va introduire des cours sur la manière de se comporter avec les femmes et de les respecter pour les migrants.

Dans le secteur associatif féministe, l'annonce du secrétaire de Theo Francken a du mal à passer.

Pour Vie féminine, il s'agit clairement d'une instrumentalisation du féminisme à des fins racistes.

« Ce n'est pas la bonne manière de fonctionner car elle apporte du racisme insidieusement, rétorque Jennifer Fileccia, chargée de communication de Vic féminine. En agissant de cette manière, on met les cultures en compétition comme si la nôtre n'avait rien à se reprocher et qu'on allait les civiliser. Ce n'est pas comme cela que l'on vit dans une société sans racisme et où les gens se comprennent. »

Stigmatisation et amalgames

Pour les Femmes prévoyantes socialistes, « sous-entendre que les violences envers les femmes concernent plus particulièrement le public des migrants conduit à une stigmatisation de ces individus », indique l'association dans un communiqué.

Même désaccord du côté de la ministre des Droits des femmes et de l'Égalité des chances en Fédération Wallonie-Bruxelles, Isabelle Simonis. « Il se base sur un fait divers survenu en Allemagne pour lequel nous ne disposons d'aucun élément pro-

bant : l'identité des auteurs des agressions de Cologne n'est pas encore connue et les seuls éléments dont semblent disposer les enquêteurs à ce stade sont quelques signalements de personnes d'origine maghrébine. »

La ministre condamne la mesure du secrétaire d'État. « Proposer dès lors une telle mesure aujourd'hui, en Belgique, c'est faire un amalgame entre indications formulées dans une enquête allemande et personnes réfugiées. C'est un timing inapproprié qui camoufle un racisme à peine déguisé. »

Inégalités belges et européennes

Les associations appuient leurs propos sur des chiffres.

En Europe, une femme sur trois (33 %) a subi une forme de violence physique et/ou sexuelle depuis l'âge de 15 ans selon un rapport de 2014 de l'Agence européenne des droits fondamentaux (FRA).

La même année, SOS Viol et

Amnesty International menaient l'enquête en Belgique : une femme sur quatre disait avoir été au moins une fois harcelée physiquement dans un lieu public (rue, parc ou bus...).

Un dernier chiffre : celui de la police fédérale. En 2013, 157 femmes sont mortes de violences conjugales en Belgique. Il n'a donc pas fallu attendre la vague de migration de 2015 pour constater que le respect de la femme est loin d'être une réalité dans notre pays.

Pour Vie féminine, il serait plus pertinent de s'intéresser directement aux femmes dans les centres d'accueil. « A-t-on la moindre idée de la situation des femmes migrantes ? Sont-elles prises en compte dans ces cours ? Quels problèmes physiques rencontrent ces femmes ? À partir de là, on pourrait donner des réponses appropriées. Un cours de "civilisation de cultures dites sexistes" ne débouchera pas sur une réelle compréhension de la différence. » ■

La question homme-femme doit faire partie du parcours

« Ce n'est pas une mauvaise idée dans le sens où la question des relations homme-femme doit faire partie des cours de citoyenneté que reçoivent les demandeurs d'asile. » Pour Caroline Intrand, codirectrice du CIRE (Coordination et initiatives pour réfugiés et étrangers), on ne peut exclure le fait que la relation entre les sexes est différente d'un pays à un autre. « Cette idée de cours n'est pas neuve, indique-t-elle. De telles

discussions sur les questions de genre ont déjà lieu au sein de la plupart des centres d'accueil. Ils font partie d'un parcours citoyen. »

Ce qui est plus difficile à comprendre pour cette codirectrice, c'est la manière dont le secrétaire d'État N-VA pointe spécifiquement cette problématique du doigt.

« C'est une nouvelle façon de stigmatiser et de faire l'amalgame entre étrangers et les pro-

blèmes de relation homme-femme. Il attire l'attention sur un aspect en particulier des réfugiés. »

La codirectrice signale elle aussi que l'inégalité homme-femme existait déjà dans notre pays avant l'arrivée des migrants. « Le problème de mettre en exergue cette problématique c'est qu'on a l'impression que c'est spécifique aux réfugiés. Il faut arrêter avec les amalgames », conclut Caroline Intrand. ■

M.-I.M.

De pareils cours en Wallonie

C'est en Norvège que le secrétaire d'état à l'Asile et la Migration est allé puiser son idée : un cours sur les normes sexuelles européennes et les codes sociaux. Dans ce pays, les cours se suivent de manière volontaire et sont organisés chaque semaine. Les groupes y discutent de la violence faite aux femmes telle que le viol.

D'autres pays se dirigent vers la même voie. Au Danemark, les législateurs tentent de mettre en place des cours

d'éducation sexuelle inclus dans les cours de langues destinés aux réfugiés.

En Allemagne, la ville de Passau en Bavière a également fait l'expérimentation de telles classes dans un centre d'accueil pour migrants adolescents.

Faut-il s'attendre à un tel cours dans le parcours d'intégration obligatoire wallon ? Il fera partie d'une formation à la citoyenneté. Le ministre en

charge, Maxime Prévot l'annonce : « *Un axe d'actions sera spécifiquement orienté sur les cours à la citoyenneté et à la compréhension des codes sociaux et culturels ainsi qu'à la connaissance des institutions du pays d'accueil. Dans ce cadre, une attention particulière sera portée sur l'égalité homme-femme, la lutte contre les violences et sur le respect mutuel. L'objectif est d'aborder cet enjeu crucial via le respect mutuel et le partage de nos valeurs.* » **M.I.-M.**